



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitisvana - Tanindrazana - Fandrosoana

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DES GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 001-HCC/DC.23

1. Le HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Fourniture de gaz butane auprès d'une compagnie pétrolière . ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À commande**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Haute Cour Constitutionnelle

Rue : Rabobalahy Ambohidahy

Etage / Numero de Bureau : Nouveau Bâtiment 1er étage, Bureau de Direction PRMP

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré la Haute Cour Constitutionnelle, rue Rabobalahy Ambohidahy et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir à la Haute Cour Constitutionnelle, rue Rabobalahy Ambohidahy, nouveau bâtiment 1er étage, bureau PRMP au plus tard le 27/02/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- un millions huit cent mille Ariary (Ar1 800 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à Antananarivo, le 16/02/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

